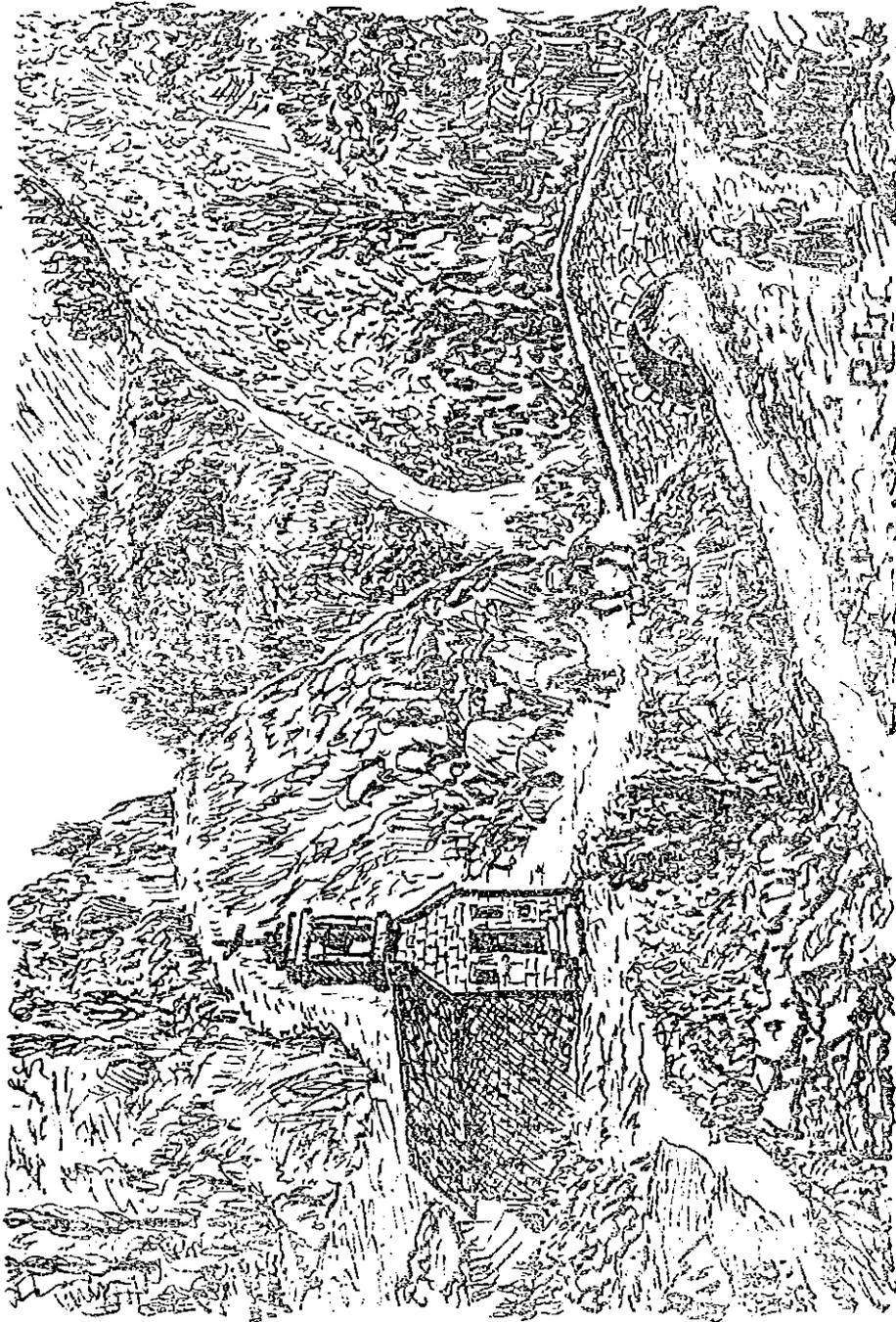


mairie

LE PETIT CORPATUS



Chapelle et pont Gournier

CORPS - 1858

N° 45

11/11/2023

M. le Maire ouvre la séance à 10 heures. Il informe le Groupe de Travail des difficultés que l'application stricte de la directive nationale, en ce qui concerne les Lacs de montagne, ne va pas manquer d'entraîner dans l'étude du plan d'occupation des sols de CORPS. En effet, l'agglomération de CORPS est limitée à l'Est par une zone de risques naturels à forte pente qui ne permet en aucune manière d'envisager son développement dans cette direction. Par contre, les terrains situés à l'Ouest dans la direction du Lac du SAUTET en partie déjà construit, offrent de belles possibilités mais se trouvent pour une grande part, situés dans la zone des 300m autour du Lac.

M. le Maire précise que la municipalité de CORPS n'acceptera pas de voir le développement de la ville figé d'une façon arbitraire sans pour autant contester la directive nationale. Il demande que le Groupe de Travail et les représentants de l'administration reconsidèrent le projet de P.O.S. établi en sauvegardant, certes, les espaces restés naturels autour du Lac mais en permettant aussi de poursuivre l'urbanisation déjà commencée dans certains secteurs situés à moins des 300m des rives du Lac.

Les représentants de la Direction Départementale de l'Équipement et le représentant de la Direction Départementale de l'Agriculture informent le Groupe de Travail qu'ils partagent le point de vue de M. le Maire et que, eu égard, à la situation particulière de la ville de CORPS, située entre une zone de risque importante et le Lac du SAUTET, la directive nationale sera appliquée avec nuance sans ignorer et l'intérêt général et les besoins de la ville de CORPS. Le zonage qui avait été établi dans la zone des 300m autour du Lac sera examiné avec beaucoup de soin par l'urbaniste, M. ELIAS, et par le G.E.P. (Groupe d'Études et de Programmation) et de nouvelles propositions seront faites à la commune lors d'une prochaine réunion.

Le problème étant ainsi posé, le Groupe de Travail n'estime pas devoir se pencher sur les détails du zonage déjà établi et demande au représentant de la Direction Départementale de l'Équipement d'élaborer un nouveau projet qu'elle souhaite examiner le plus tôt possible.

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

GROUPE D'ÉTUDES
et de
PROGRAMMATION

Adresse Postale :
Direction de l'Équipement G E P
45 X
38040 Grenoble Cedex

Référence à rappeler :

GEP/USM/PL/MP/

Grenoble, le 1er Août 1980

COMMUNE de CORPS

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Réunion du GROUPE de TRAVAIL en Mairie
le VENDREDI 25 Juillet 1980 à 10h.

- C O M P T E R E N D U

Le GROUPE de TRAVAIL créé le 13 Décembre 1976 par arrêté préfectoral et modifié le 28 Avril 1977 en vue de l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de la commune de CORPS, s'est réuni en Mairie le VENDREDI 25 JUILLET 1980 à 10 heures.

Etaient présents :

M. le Docteur CARDIN	Maire
PELLISSIER	1er Adjoint
Mme DAVIM	Conseillère Municipale
" PAULIN	Conseillère Municipale
MM. ROY	D.D.A.
ELIAS	Architecte-Urbaniste
GANSOLIN	Membre consultatif
MAZET	Membre consultatif
RICARD	Membre consultatif
DULIEU	Subdivision de la MURE
LANDEROIN	DDE/GEP

Excusé :

M. L'Ingénieur des Mines

° °
°

- ORDRE du JOUR : Reprise de l'étude du P.O.S.

.../...

Il sera cependant nécessaire d'interrompre de nouveau la circulation au printemps de l'année 1981 de façon à terminer l'ouvrage définitif.

Je ne manquerai pas de vous fournir d'autres précisions ultérieures sur cette affaire.

Veillez croire, Monsieur le Conseiller général, en l'expression de mes sentiments distingués.



M. FAUP

BV/NR
Département de l'Isère

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

HOTEL DES ADMINISTRATIONS
9, quai Créqui - 38 - GRENOBLE

Téléphone (76) 54.74.18 et la suite

Adresse Postale :

Direction de l'Équipement
45 X
38040 Grenoble Cedex

LE DIRECTEUR

Référence à rappeler :

AG.

INFRA/ADC 347

O B J E T : CD 537 - Reconstruction du pont du SAUTET

Monsieur le Conseiller général,

Vous avez certainement eu des échos des difficultés rencontrées dans les travaux de reconstruction du pont du SAUTET.

Compte tenu des derniers éléments de cette affaire, je tiens à vous apporter quelques précisions.

Les deux entreprises titulaires du marché ont été agréées pour leurs qualifications professionnelles, leurs compétences, leurs références et le sérieux qui leur était reconnu.

La défaillance de l'une d'entre elles, qui s'est traduite par une incapacité à mettre en oeuvre les moyens en matériel et en personnel qualifié adaptés au rythme accéléré de réalisation, a entraîné un retard ne permettant plus d'envisager la mise en service de l'ouvrage définitif pour la fin de l'année.

De façon à ne pas pénaliser d'avantage les populations locales et l'activité de votre région, nous mettrons cependant en oeuvre une solution provisoire qui permettra le franchissement du pont du SAUTET à la fin de l'année et pendant toute la saison hivernale pour les voitures légères, les autocars et les petits camions.

.../...

Eg/340
12 SEPT. 1980

Grenoble, le 11 SEP. 1980

Le Directeur Départemental de l'Équipement

A Monsieur le Maire de CORPS
Conseiller général

38970 CORPS

28 AOUT 1980

Grenoble, le

25. AOUT 1980

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT

GROUPE ETUDES ET PROGRAMMATION
DIVISION DES TRANSPORTS

SERVICE DU CONTROLE
DES
TRANSPORTS ROUTIERS

7, rue Général-Ferrière
38100 GRENOBLE
Tél. (76) 87.06.12 et la suite

LE DIRECTEUR

Référence à rappeler :

GEP - TV - OB/OC

Le Directeur Départemental de l'Equipement

A Monsieur Le Maire de la Commune de
Corps

38970 - CORPS

Monsieur le Maire,

Par lettre du 11 juillet dernier, vous sollicitez la création d'un service entre Corps et le lycée de la Mure afin, d'une part, de permettre à certains internes de rentrer chez eux tous les jours et, d'autre part, d'éviter à tous les élèves de Corps, fréquentant les établissements scolaires de la Mure, un départ trop matinal.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'au cours de sa séance du 24 juillet dernier, la Section Spéciale du C.T.D., compétente en matière de transports scolaires, a estimé qu'il y avait lieu de s'en tenir au statu quo et a, par conséquent, émis un avis défavorable à cette création.

Les enfants de Corps, désireux de fréquenter, en qualité de demi-pensionnaire, le lycée de la Mure, pourront utiliser la ligne Corps - La Mure de la Régie des V.F.D. qui affectera à ce service le véhicule correspondant.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur Départemental
Le Chef de la Division Transports

J. JORDAN

ASSEMBLÉE NATIONALE

L. MAISONNAT

JM/MB

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, le 3 Septembre 1980

Monsieur le Maire

38 C O R P S

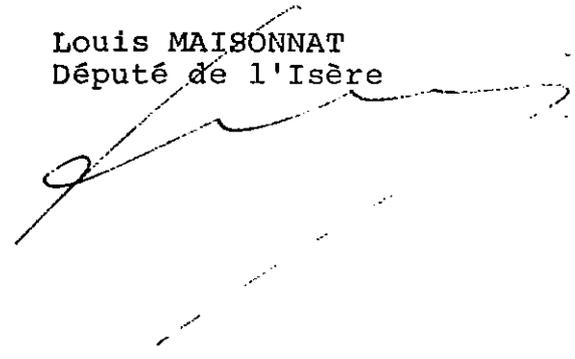
Monsieur le Maire et Cher Collègue,

Comme suite à notre entrevue où nous avons évoqué le problème du transport scolaire pour les élèves qui partent de CORPS et qui arrivent beaucoup trop tôt à LA MURE, j'ai l'honneur de vous informer que je suis intervenu auprès de Monsieur le Directeur des V.F.D. à propos de cette affaire.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé du résultat de mes démarches.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire et Cher Collègue, mes salutations distinguées.

Louis MAISONNAT
Député de l'Isère



Grenoble, le 23 septembre 1980

Monsieur Louis MAISONNAT

Député de l'Isère
Conseiller Général
Maire de FONTAINE

38600 FONTAINE

Monsieur le Député,

Vous avez appelé récemment mon attention sur les horaires du transport scolaire assuré par les V.F.D. entre CORPS et LA MURE, en souhaitant qu'il soit possible de retarder le départ de CORPS, le matin.

Les données actuelles de ce service sont les suivantes :

Le car quitte CORPS à 7 H. et effectue le ramassage scolaire à COTES DE CORPS, QUET EN BEAUMONT, SALLE en BEAUMONT, les EGATS, les TERRASSES.

A ces différents points d'arrêt, il prend en charge non seulement des élèves pour le lycée de LA MURE, mais également des élèves pour l'A.F.P.I. du VILLARET (53 élèves au total).

C'est la raison pour laquelle son arrivée est prévue à 7 H 50 à LA MURE, permettant ensuite d'être à l'A.F.P.I. pour 8 heures.

Une amélioration a été apportée au service du lundi qui partait précédemment à 6 H 45. Il paraît difficile aujourd'hui, sauf modification du trafic, de retarder davantage cet horaire sans risquer de pénaliser les élèves de l'A.F.P.I.

De plus, l'incidence des conditions climatiques sur la durée du parcours en hiver ne favorise pas la mise en place d'horaires trop "tendus".

Néanmoins, dès les premiers jours de la rentrée scolaire, j'examinerai avec une attention particulière le fonctionnement de ce service régulier afin d'agir si possible dans le sens souhaité par les parents d'élèves de CORPS.

Bien entendu, je ne manquerai pas dans ce cas de vous tenir informé des mesures qui pourront être prises.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en mes sentiments distingués.

R. MANSAT

PELERINAGE DIOCESAIN A LA SALETTE



Affluence près de la source

Pour fêter le 140ème anniversaire de l'apparition de la vierge de la Salette, plus de 4000 personnes étaient présentes, le dimanche 21 septembre au Sanctuaire.

Les cérémonies étaient présidées par le Père Lataste, évêque de Grenoble, le Père Bussini, évêque auxiliaire et le Père Jullien, recteur de la Salette.

Les offices de cette journée ont été suivis avec ferveur par toute l'assistance, dans laquelle on remarquait de nombreux jeunes fidèles.

Le thème de cette journée était "La Prière" et vous trouverez à la page suivante l'homélie prononcée par le Seigneur Lataste, au cours de la messe de 15h.30.

...../

PELERINAGE DIOCESAIN A NOTRE-DAME DE LA SALETTE

dimanche 21 septembre 1920

HOMELIE DE Monseigneur MATAGRIN

Si Lourdes a mérité d'être appelée "la capitale de la prière", la Salette est vraiment "la montagne de la prière". En montant ici, nous avons échappé aux bruits de la plaine et de la ville, nous avons trouvé le silence du désert et un sanctuaire, où tout est ordonné à la prière. En ce haut-lieu, Notre-Dame nous invite à la prière. A la prière individuelle : "Faites-vous bien votre prière, mes enfants ?". A la prière communautaire de la Messe : "L'été il ne va que quelques femmes un peu âgées à la Messe, les autres travaillent le dimanche ...".

Je voudrais d'abord faire écho à cet appel de Notre-Dame en rappelant quelques traits de la prière chrétienne, avant de souligner, dans l'esprit de ce pèlerinage, l'importance pour nous, pour l'Eglise et l'humanité, de la prière des religieux.

+ +

Les apôtres et les disciples de Jésus ont été les témoins de sa prière. Il l'ont vu et entendu prier. Les Evangiles nous rapportent plusieurs de ces prières de Jésus, qui nous introduisent dans l'intimité du Fils unique avec son Père.

Modèle de prière, Jésus est aussi maître de prière. Il demande de prier sans cesse. Il met en garde devant les déviations en ce domaine : la prière du païen, qui s'imagine être exaucé, à force de rabâcher des paroles, - la prière du pharisien hypocrite, qui vante ses mérites devant Dieu et cherche à se faire voir des hommes, - la prière du disciple superficiel qui dit : "Seigneur, Seigneur", au lieu de faire la Volonté de Dieu. Jésus nous apprend ce qu'est la vraie prière. Se tenir en silence devant le Père. Lui exprimer nos demandes avec humilité et persévérance en nous abandonnant avec une confiance d'enfant à Sa Volonté. Prier ensemble : "Là où deux ou trois sont réunis en commun, je suis au milieu d'eux". Dans tous les cas, faire passer avant tout, comme Jésus Lui-même, le souci du Dessein de Dieu : "que son Nom soit reconnu et sanctifié, que son Règne vienne, que sa Volonté soit faite", - en nous rappelant que pour être authentique cette prière doit exprimer l'orientation de notre être et de toute notre vie.

Il faut toujours prier, mais il y a un jour privilégié pour la prière. C'est le dimanche, le Jour du Seigneur, qui rappelle la Victoire du Christ, le jour de Pâques. Notre-Dame de la Salette nous interroge sur la place du dimanche dans notre vie. L'Eglise demande aux communautés chrétiennes de se rassembler ce jour-là, ou la veille au soir, pour célébrer l'Eucharistie. La messe est, par excellence, la prière de la communauté chrétienne. Elle récapitule toutes les attitudes du croyant devant Dieu : la supplication pour obtenir le pardon des péchés, l'écoute de la Parole de Dieu, la louange et l'adoration, l'expression de toutes les intentions, l'offrande de notre vie, et par-dessus tout, l'action de grâce. Dans l'Eucharistie, l'Eglise fait sienne l'action de grâce de Jésus, l'action de grâce qui est au coeur de son être et de sa vie, qu'il exprime à la Cène, au moment où il se dispose au "oui" de la Croix. L'Eucharistie est la grande action de grâce que nous adressons au Père pour le remercier de tous ses dons culminant dans le don de son Fils unique et, par Lui, de l'Esprit qui fait de nous ses enfants. Respectons-nous le Jour du Seigneur ? Entendons-nous la demande de l'Eglise de nous rassembler en communauté qui célèbre l'Eucharistie ? Notre vie est-elle imprégnée par l'esprit eucharistique, qui nous pousse à offrir nos travaux et nos soucis, nos joies et nos peines, et à remercier Dieu pour tous ses dons ?

Ceci dit, l'Eucharistie n'est pas la seule forme de prière commune. Au long de son histoire, l'Eglise n'a cessé d'offrir à ses membres de nombreuses manières de prier. Pour nous en tenir à ce qui se passe ici au Sanctuaire de la Salette, songeons à l'office des Psaumes et des Lectures, qui est la prière officielle de l'Eglise, aux liturgies pénitentielles, au chapelet et à l'angelus, à l'adoration du Saint Sacrement, au chemin de la Croix. Alors, permettez-moi de vous poser la question : quelle place donnons-nous dans notre vie personnelle, familiale, communautaire, paroissiale, à ces formes de prière, ou à d'autres, authentifiées par l'Eglise ?

+ +

A travers la célébration de ce matin et les témoignages entendus, nous avons bien senti que la prière est au coeur de la vie religieuse.

Religieux et religieuses consacrent leur vie à chercher Dieu. Ils choisissent de l'aimer par-dessus tout et de le préférer à tous. Ils s'appliquent à mener une vie consacrée avec le Christ en Dieu. En se livrant totalement à l'Amour de Dieu, ils acquièrent cette liberté du coeur qui les rend capables de se donner aux autres, à tous les autres.

Depuis les origines de l'Eglise, s'est développée une admirable diversité de familles religieuses, manifestant l'inépuisable richesse des charismes de l'Esprit. Toutes les familles religieuses coopèrent à l'annonce de l'Evangile, à la croissance de l'Eglise, et au salut du monde. Si certaines le font à travers des buts apostoliques, très variés, sans pour autant cesser de se donner à la contemplation, les contemplatifs consacrent leur vie à la prière assidue, à la méditation de la Parole de Dieu et à la pénitence. Parmi ces familles contemplatives, certaines mènent la vie monastique. Les monastères sont des lieux où des hommes ou des femmes s'engagent à vivre seuls avec le Seul. Leur vie est toute remplie par la méditation de la Parole de Dieu, par une paisible célébration liturgique, en renonçant à l'obsession d'une efficacité immédiate et en donnant la priorité à l'approfondissement du Mystère de Dieu.

C'est une des richesses du diocèse de Grenoble que d'avoir douze monastères. Moines et moniales témoignent que ce qu'il y a de plus profond dans le coeur de l'homme, c'est le désir de Dieu : *"Mon âme a soif du Dieu vivant, quand le verrai-je face-à-face ?"*. Leur vie est l'anticipation de ce que sera notre vie à tous dans le face-à-face de l'éternité. Beaucoup d'entre nous, laïcs, religieux et religieuses, prêtres et évêques, les monastères, vivant selon le charisme de leur fondateur, sont des lieux de ressourcement spirituel, comme le sont aussi de nombreuses maisons de retraite et récollection, et en particulier saint Hugues-de-Biviers.

Religieux et religieuses prient au nom de l'Eglise et pour l'Eglise, au nom de l'humanité entière et pour elle. Ils s'unissent en permanence à la prière de Jésus qui ne cesse d'intercéder pour nous auprès du Père, et à la prière de Marie, toujours attentive et secourable à nos besoins. Pensons-y. A chaque instant du jour et de la nuit, des religieux et des religieuses du diocèse nous portent dans leur prière fraternelle. Trouvons-y, comme je l'ai fait moi-même, un réconfort, un stimulant, une invitation à nous joindre à leur prière.

+ +

En ce temps d'inquiétude qui est le nôtre, devant un avenir indéchiffrable, lourd de défis redoutables, beaucoup s'interrogent sur l'essentiel. Quelle est la signification de la vie ? Quelle est la signification de l'homme ?

L'un des signes des temps est l'incontestable renouveau spirituel qui se manifeste dans le monde depuis quelques années et qui déborde des frontières du christianisme. Beaucoup redécouvrent la prière. Ils cherchent des maîtres de prière, et retrouvent le chemin des hauts-lieux spirituels, pèlerinages et monastères. Groupes et assemblées de prières, mouvements spirituels se multiplient.

On accuse parfois la prière d'être évasion, fuite, alibi. Ce sont des déviations possibles qu'il faut combattre. Ici encore, Jésus est le Modèle : en Lui il y a cohérence entre l'être, la vie, l'action, la passion et la prière. Il faut unir le renouveau spirituel et le service des hommes, d'abord des plus déshérités. Si Dieu est la Source et le Terme, la prière qui nous branche sur Lui n'est-elle pas la forme suprême de l'action ? Nous avons besoin de réapprendre à prier, seuls et ensemble.

Ainsi pourrons-nous témoigner de l'Essentiel : le Dieu vivant, le Christ ressuscité, l'Esprit Saint qui nous est donné. Ainsi nous pourrons témoigner de l'espérance qui nous habite : la création entière gémit dans les douleurs de l'enfantement d'un monde nouveau, le Royaume de Dieu, déjà commencé dans les obscurités de l'histoire humaine, avant d'être pleinement révélé et réalisé, quand le Christ reviendra.

En apparaissant ici, comme à Lourdes et ailleurs, Notre-Dame, associée dans son corps et dans son âme à la Résurrection de son Fils, nous manifeste de façon sensible la réalité de ce monde invisible à nos yeux de chair. Elle stimule notre foi et notre espérance. Amen.

"Travaillez prenez de la peine,
C'est le fond qui manque le moins."

Ainsi parle notre bon La Montaine dans sa fable "Le Laboureur et ses enfants".

L'expérience de la vie et des années passées nous font découvrir de plus en plus chaque jour que "le trésor" dont nous avons besoin réside dans nos mains, l'effort, le courage.

Oui, nous jouons à la belote au cours de nos rencontres! Mais nous savons aussi trouver le temps nécessaire, pendant l'hiver, pour collectionner les objets qui sont vendus au cours de l'été pour enrichir notre caisse.

Cette année, la vente du pain de campagne, la kermesse ont connu autant de succès si l'on tient compte du nombre important des festivités qui figuraient au calendrier des fêtes à cette époque de l'année.

Certains esprits chagrins (paraît-il) voient dans notre présence une source de dépenses supplémentaires pour la commune. Afin de les rassurer, nous les invitons à l'assemblée annuelle du club qui aura lieu fin novembre dans la salle de réunion de la mairie. Lieu idéal pour rectifier les erreurs de jugement si besoin est!

Sans aucune vantardise, nous pouvons dire que le club, par sa participation à l'Association Culture et Loisirs, par ses rencontres avec les clubs qui séjournent au village de vacances où nous sommes toujours bien accueillis par Mr PEROT, contribue efficacement au rayonnement de notre village.

Nous avons parfaitement conscience que la source qui alimente notre fontaine provient de plusieurs ruisselets tous aussi précieux les uns que les autres.

C'est pourquoi, par la voie du petit Compagne, j'adresse nos félicitations et des remerciements tout particuliers à Mm et Mm ANDRIEUK maire de la Salette, leur famille, la municipalité et à la population du village.

Chaque année, pendant la période des vacances, ils prennent sous leur propre responsabilité l'organisation d'un bal, dont la recette intégrale est versée à la caisse du club.

Ce bal qui connaît autant de succès d'une année à l'autre attire de plus en plus de jeunes qui se mêlent aux anciens.

Tout le monde s'en donne à cœur joie en savourant tourtons et pognes confectionnés par ces dames qui prennent un bain de vapeur devant leur cuisinière. C'est là le secret de la réussite d'une soirée très sympathique.

Bravo Monsieur le Maire! Bravo à tous vos collaborateurs.

Et puis... et puis, nous avons eu le plaisir de passer une soirée fort agréable devant le petit écran en voyant deux beaux films. Le montage a été réalisé en collaboration avec Mr et Mm Berge, mais et Mr Denis ROUX : Notre voyage en Corse, Corps et ses environs.

La salle était pleine, témoignage d'un intérêt vif à tout de beaux souvenirs qui ont défilé devant nos yeux et qui nous rapprochent les uns des autres - et beaucoup de regrets pour tous ceux qui n'ont pas vécu ces heures inoubliables.

.....

.....
Merci... Merci.... à ces dames et messieurs amateurs qui n'ont rien à envier à des "chevronnés" - en attendant de passer encore de nombreuses soirées aussi agréables en leur compagnie.

Dans 8 jours un groupe de 40 personnes partira avec voyage Conseil pour l'Alsace. Voyage qui se présente sous de bonnes augures.

Les quatre temps nous ont laissé le beau temps disent les anciens c'est tant mieux pour nous.

Quant à l'ambiance, nous savons quelle sera de la partie aussi.

Donc tout va bien.

J. Arbouet

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

C'EST LA REENTREE

Après de longues vacances ensolées, nos écoliers ont repris le chemin de l'école le jeudi 25 septembre. Il n'y a pas de changement pour cette année scolaire, ce sont Mes Olga MOYER et Bernadette MATHIEU qui se partagent les 35 enfants des classes primaires et Mme SERIE aidée par Mme PELLISSIER qui ont la charge des 20 élèves de la maternelle.

Madame GONTARD assure la cantine pour les 15 enfants du ramassage scolaire et éventuellement quelques enfants de Corps.

Pour les plus grands, ils fréquentent les lycées de la Cure, Gap, Grenoble etc... Ils sont internes ou demi pensionnaires et c'est toujours avec appréhension qu'ils voient approcher la rentrée.

Alors, souhaitons du courage et une bonne année scolaire à tout ce petit monde et à leurs enseignants.

G. ROUX

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

BOULE DU CHAMOIS : " Concours de la Chèvre "

C'est dimanche 5 octobre, qu'aura lieu le traditionnel concours de la chèvre -

Tirage à la Méléé à 14 heures au Clos des Marronniers.

--:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~

Roger PAULIN - Plomberie - Sanitaire

Les Chênets - Corps - Téléphone : 30.00.74

FETE DU LAC 14 ET 15 AOÛT

Cette année encore, la fête du lac organisée le 15 août par le Centre Nautique a connu un succès mérité malgré le temps peu clément/.

Elle débutait le 14 août à 21h.30, à la salle des Fêtes de Corps, par la traditionnelle nuit de la voile, qui permet aux nombreux danseurs et danseuses de passer une soirée agréable et sympathique, grâce à l'ambiance Night-clubs et à l'animation mise en place par l'école de voile.

Le lendemain, malgré les yeux rougis par une soirée endiablée, 41 concurrents se présentaient au 1^o rallye pédestre Corps-Le Sautet-Corps. Le départ donné à 9h.30, regroupait de nombreux spectateurs et permettait aux 3 frères SMAGGHE DE PRENDRE la tête et de mener la course durant les 7kms du parcours.

L'Après-midi, à partir de 15h, la traversée du lac à la plage, voyait 51 concurrents au départ. Melle ROUSSEAU ÉTAIT LA PREMIÈRE à revenir à la plage. Malgré un temps incertain, de très nombreux jeux étaient proposés ensuite aux estivants et villageois qui n'avaient pas hésité de descendre à la plage du Sautet.

Courses de pédalos, relais bassin, pyramide humaine, bateau baignoire, OFNI, course en canard, course de bouées etc... connurent une bonne participation, et virent des luttes acharnées entre les différentes équipes.

- La pluie nous obligeait de reporter au 17 août en soirée, le feu d'artifice nautique et le ballet des voiliers illuminés, qui, au dire des spectateurs, étaient de qualité.

Nous remercions de leur participation la Municipalité, le village de vacances, les comités d'entreprises URSAF, CHAUSSON, VVA, ainsi que la colonie de St-Rémy.

Nous pensons que ces moments de fête auront permis à tous, de passer des heures détendues et agréables, et prouvent qu'avec peu de moyens et beaucoup de bonne volonté, nous pouvons animer notre village.

Le président du CNO
J. BLANC

RESULTATS

Rallye Pédestre - Corps - le - Sautet - Corps :

Nombre de participants : 41

-Toutes catégories :

1er - SMAGGHE Frédéric
SMAGGHE Philippe
SMAGGHE Christophe

-Femmes

1ère - SMAGGHE Michèle

-Jeunes

1ère - ROIRON Lucile

-Vétérans

1er - SMAGGHE

...../

POLITIQUE D'AMENAGEMENT ET DE PROTECTION DE LA MONTAGNE

(Etudes d'Urbanisme et de sites 1980)

La Circulaire N° 80-2 5 du 15 février 1980 du Ministre de l'Environnement (publiée dans le *Mo,iteur des Travaux Publics*, n° 15 du 14 avril 1980, page 32) concerne la majoration des crédits d'études d'urbanisme en 1980, pour mettre en oeuvre la politique d'aménagement et de protection de la montagne.

DOCUMENTS D'URBANISME :

Les crédits d'études d'urbanisme devront être affectés en priorité à achever les P.O.S. avec le double souci d'un aménagement intégré et de la préservation des paysages de montagne qui présentent un patrimoine exceptionnel pour notre pays.

UNITES TOURISTIQUES NOUVELLES EN MONTAGNE :

Le P.O.S. se situe en "amont" ou parfois simultanément à la procédure "unité touristique nouvelle", telle que définie par arrêté et circulaire ministérielles du 24 août 1979 (JO 13 sept. 1979). La publication ou l'approbation d'un P.O.S. dispense pas de la procédure "unité touristique nouvelle"; la réalisation effective d'une telle unité ne peut intervenir qu'après transcription dans un P.O.S. rendu public.

PROGRAMME DEPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DES SITES :

Le programme est destiné à recenser rapidement les sites les plus remarquables de votre département et à engager les procédures propres à en assurer la protection. Les moyens d'études correspondants seront mis à disposition, dès 1980, pour permettre aux délégués régionaux de l'architecture et à l'environnement d'en assurer l'élaboration. Ces programmes départementaux devront être transmis pour le 30 AVRIL 1980.

PERIMETRES SENSIBLES: l'application de la législation sur les périmètres sensibles est mise en oeuvre de façon très lente et très inégale dans les départements de montagnes, elle constitue cependant un moyen efficace de protéger les "espaces naturels" et d'apporter aux départements des "sources substantielles" pour mener à bien une politique foncière active, tout en assurant une SOLIDARITE DES CITOYENS envers les Communes de Montagnes qui les accueillent régulièrement.

ROUTES DE MONTAGNES :

Les ministères de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'environnement et du cadre de vie, ont été chargés d'élaborer une circulaire concernant la conception et l'utilisation des routes de toute nature en montagne; il s'agit d'éviter que de tels ouvrages ne dégradent les sites ou favorisent une pénétration inopportune des secteurs naturels sensibles. En outre, les routes d'intérêts spécifiques (pastorales, forestières, défense contre l'incendie, accès aux barrages ou relais aëroportuaires) ne doivent être réalisés qu'en cas de justification absolue et strictement réservées à l'usage pour lequel elles bénéficient d'un financement particulier. "(Journal Maire, Mai 1980, page 290).

D. FERRON

GESTION D'UN CAMPING MUNICIPAL: Il entre dans les attributions des communes d'aménager et de mettre à la disposition des Campers, des aires de stationnement et d'hébergement, ces services créés dans l'intérêt général n'ont le caractère de "service industriel et commercial", que dans les cas où les modalités particulières de leur création et de leur gestion impliquent que la commune a entendu leur donner ce caractère. A défaut de preuve de ce caractère spécial, la décision du maire de mettre fin aux fonctions de la personne qu'il avait chargé des fonctions de Gardien-ne et Régisseur de Recettes, permet à cette personne, qui avait la qualité d'agent communal et participait au fonctionnement d'un service public administratif de la commune, de se pourvoir devant le tribunal administratif pour réclamer l'annulation de l'arrêté municipal mettant fin à ses fonctions, ou de réclamer l'annulation de l'arrêté municipal mettant fin.

OUVERTURE des SERVICES SPECIAUX de TRANSPORT d'ELEVES au PUBLIC EN MILIEU RURAL :

Par circulaire n° 8 du Ministre des Transports en date du 21 mars 1980, et circulaire n° 79-120 du Ministre de l'environnement en date du 12 décembre 1979, le ministre des Transports prend en compte les résultats des deux années d'expérience d'ouverture au public des services spéciaux de transports d'élèves, qui ont démontré l'intérêt que présente d'admission d'autres usagers que les scolaires dans les véhicules affectés au "services spéciaux" pour l'amélioration des "transports en commun" dans les "zones rurales".

Le ministre des Transports autorise donc les PREFETS à ouvrir les services spéciaux de leurs départements au public, y compris ceux affectés au moyen de véhicules acquis avec une SUBVENTION de l'ETAT (arrêté interministériel II décem.1974), sous réserve du STRICT RESPECT DES CONDITIONS SUIVANTES /

1°/ L'autorisation d'ADMISSION DU PUBLIC sera donné par les Prefets et après avis de l'Inspecteur d'Académie de leur département, uniquement l'ADMISSION SIMULTANEE d'ADULTES & d'ELEVES dans les les véhicules affectés aux services spéciaux nécessiterait :

- la
erte
com-
s rura-
- a) qu'il y ait dans ces véhicules un nombre de places suffisant pour que tous les élèves accomplissent l'intégralité du trajet qu'ils doivent effectuer en POSITION ASSISE; le nombre d'adultes admis à bord des cars étant rigoureusement fonction des PLACES RESTANT DISPONIBLES;
 - b) que les HORAIRES soient respectés;
 - c) que le tracé du circuit, la durée des trajets imposés aux élèves et la fixation des points d'ARRET des véhicules ne soient en rien modifiés;
 - d) que les questions d'ASSURANCES soulevés par la présence à bord des véhicules de PASSAGERS NON SCOLAIRES soient réglés, l'assurance "spécifique aux transports scolaires" souscrite par l'organisateur ne pouvant couvrir, en dehors des enfants, que les seuls "accompagnateurs" bénévoles".

En conséquence, c'est le TRANSPORTEUR qui assurera, dans les conditions de droit commun (loi 27 février 1958 et art.47 du décret 14 nov. 1949 modifié) la responsabilité, en cas d' dommage subi par les autres personnes transportées. A ce titre, il devra avoir obligatoirement souscrit une police spéciale de transporteur public de voyageurs".

3°/ Les voyageurs autres que scolaires paieront des tarifs à la place; il est donc nécessaire que les services départementaux responsables de l'organisation des transports scolaires établissent avec les transporteurs concernés, un BAREME TARIFAIRES spécifique, en étudiant la possibilité de leur délivrer des CARNETS DE TICKETS à souches, afin de faciliter à la fois, la tâche du chauffeur chargé de la perception des tarifs, et la tenue de la comptabilité. Le PRODUIT DES RETENUES encaissées par le TRANSPORTEUR sera versé, à raison de 65% du montant hors taxe, à l'organisateur. Des transporteurs bénéficieront des 35% restant afin de leur permettre de couvrir les frais supplémentaires occasionnés par l'admission de ces nouveaux usagers;

4°/ des CONTROLES devront être effectués en cours d'année, pour s'assurer du respect des conditions rappelées ci-dessus. Le ministre des transports demande en outre aux préfets de lui adresser un BILAN des opérations d'ouverture au PUBLIC des "services spéciaux de transports d'élèveq, dès la fin de l'année scolaire, donc avant le 31 août. (Journal des maires, n° mai 1980, page 298 289).

D. PERROT

Le jour où Mr ROUSSEAU, sous-préfet de l'arrondissement de Grenoble avait fixé la date du 8 septembre pour faire connaissance avec le conseil municipal et visiter Corps, il avait fait un choix heureux, car c'est par une journée magnifique qu'il a découvert notre pays.

A son arrivée à 14h. 45, il était accueilli devant la mairie par le docteur CARDIN, maire de Corps, les adjoints et des membres du conseil municipal.

Mr le Sous-Préfet était conduit dans la salle du club du 3^e âge et remarquait un bouquet tricolore au milieu de la table, placé là à son intention. Rapidement, Mr le Sous-Préfet fait connaissance avec les conseillers présents et pose des questions concernant la population de Corps : il y a peu d'agriculteurs et de professions libérales, davantage de commerçants et artisans, un atelier de couture, des retraités.

Mr le Sous-Préfet se déclare surpris par l'animation et la décoration du village. Mr le Maire lui apprend que sa commune a été classée première de sa catégorie, à l'échelon départemental au concours des villages fleuris. Ce classement récompense l'effort qui a été fait par la commune (électrification, pavage, fleurissements et aussi par les habitants qui s'efforcent de rendre leur village accueillant.

Ensuite, commence un tour d'horizon des problèmes communs à chaque municipalité.

ORDURES MENAGERES -

Le problème n'est toujours pas réglé pour un dépôt contrôlé et le délai de 2 ans qui vient d'être accordé est le bienvenu à Corps, comme dans de nombreuses communes.

Un projet intercommunal est en cours dans le canton.

EGOUTS -

Une partie est à réparer au nord de Corps, vers la Sézia, dégâts causés par les glissements de terrain.

ELECTRIFICATION RURALE -

Problème d'extension de réseaux, voir avec la D.D.A. pour alimenter la zone artisanale de la Chaux.

TELEPHONE -

Depuis la mise en service de l'automatique, rien à signaler.

TELEVISION -

Mal reçue à certains endroits, cela a été signalé.

VIE ASSOCIATIVE -

Très intense, il existe de nombreuses associations, sportives et autres, toutes très actives.

ECOLE -

2 classes primaires, une maternelle, une cantine, construction en cours d'une école maternelle, deux ramassages, l'effectif se maintient

...../

EGLISE -

Travaux à entreprendre à la cure, toiture de l'église en mauvais état.

SPORTS d'HIVER -

Boustiques, Pellafol.

IMMEUBLES à RENOVER -

Le permis de construire n'a pas encore été accordé, pourtant on manque d'appartements, Mr le Sous-Préfet promet d'intervenir.

PROJETS -

Micro-centrale et arrosage par aspersion, renforcement du projet d'adduction d'eau, projet commun avec la Salette.

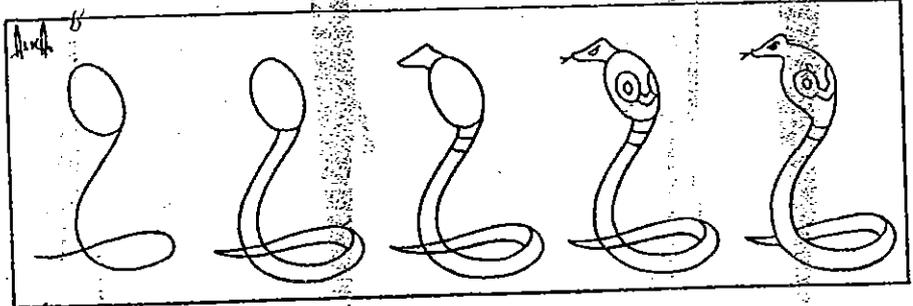
Quand tous ces problèmes ont été étudiés, Mr le Maire propose à l'assemblée de faire le tour du village. La tournée commence par l'atelier de couture, l'église, l'école, les vieilles rues de Corps, et continue avec un car de la Régie des transports, jusqu'au pont du Sautet, à la plage et au village de vacances, où le directeur Michel PEROT fait visiter les installations des bâteaux du Sautet.

Puis c'est le retour à Corps, 10 minutes en avance sur l'heure prévue, et cela permet à Mr le Sous-Préfet de se rendre à la maison de retraite "Martine et Albert HOSTACHY" qui le surprend par son cadre et son confort. Puis c'est l'heure du départ, Mr le sous-Préfet est séduit par notre village et enchanté de sa visite, il promet de revenir dès qu'il en aura l'occasion. Mr le Maire le remercie pour le temps qu'il a bien voulu consacrer aux problèmes de sa commune et espère le revoir bientôt.

G. ROUX



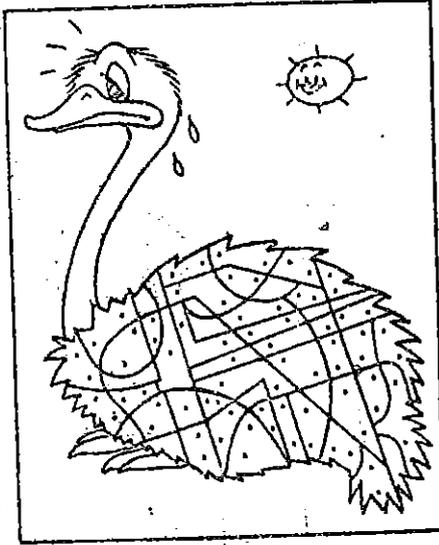
LA RÉCRÉATION DES ENFANTS



▲ **LE COBRA** : Voici comment dessiner cet animal en cinq mouvements. Essayez, vous verrez que ce n'est pas difficile. Coloriez-le ensuite en brun foncé, la bande du cou et les yeux en jaune.

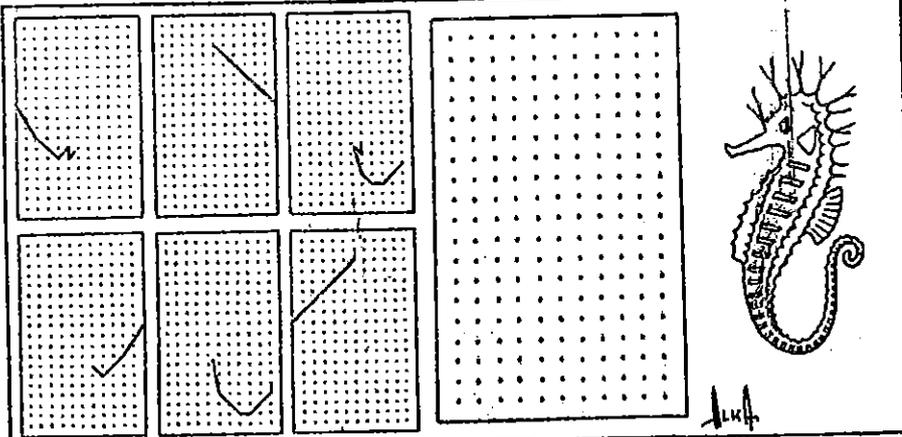
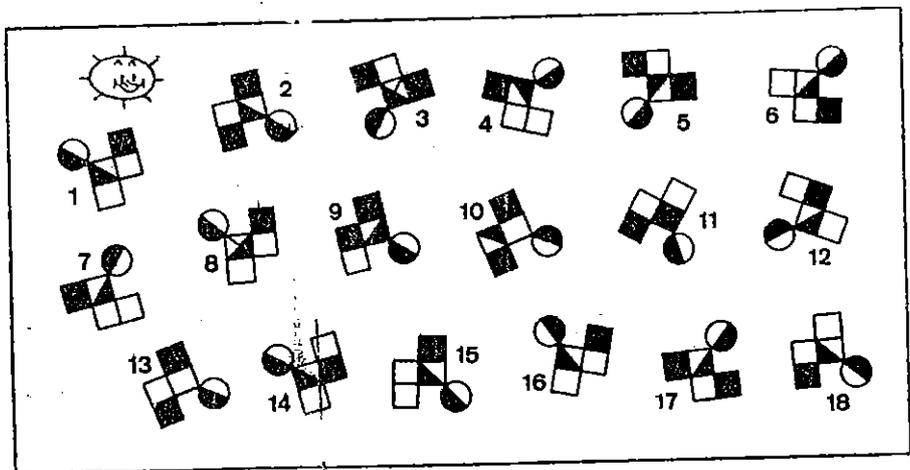
▶ **LE SHÉRIF** : Voulez-vous « voir » le shérif coiffé de son nouveau chapeau? Rapprochez le dessin des yeux et vous verrez, à un moment donné, le chapeau sur la tête de notre ami! Illusion d'optique!

◀ **L'AUTRUCHE EST MALADE!** Elle a avalé quelque chose qu'elle ne parvient pas à digérer! Noircissez les cases marquées d'un seul point et vous verrez de quoi il s'agit!



▶ **NE VOUS CASSEZ PAS LA TÊTE...** en essayant de trouver les deux figures qui sont exactement identiques!

▶ **AU FOND DE L'OCEAN** : Que vient d'apercevoir l'hippocampe? Pour le savoir, il suffit de reporter les lignes de chacune des six cartes dans le grand rectangle de droite. Utilisez un crayon bien noir et respectez l'emplacement des traits par rapport aux points. Pour faciliter ce travail, comptez les petits points d'où partent les lignes ainsi que ceux où elles aboutissent.



LA CLEF DES ÉNIGMES

NE VOUS CASSEZ PAS LA TÊTE :
Les figures 2 et 17 sont identiques.
AU FOND DE L'OCEAN :
une raie
L'AUTRUCHE
EST MALADE :
Elle a avalé un marteau!

.....
Vivement que nous aurions du sable, brigade de tarte, confites, biscuits aux amandes, croquant villaret, voilà qui convient guère aux régimes. Mais le docteur Cardin... n'est pour rappeler ses malades à l'ordre, profitons-en! Une fois pas coutume.

Le soir après le dîner, comme il fait bon, nous partons à la découverte de Nîmes la nuit.

Soirée mémorable faite de gaieté, de fou rire qui ne porte préjudice à personne. L'équipe n'est pas prête de l'oublier, chacun sa manière de fêter la Victoire du 6 mai!

Vendredi 9 mai - Il faut songer au retour à Corps.

Nous quittons Nîmes, pour la visite de la Fontaine de Vaucluse, la cité de Pétrarque et de la belle Laure.

En nous approchant de la source sous des fraîches frondaisons, nous croyons voir nos Gillardes.

C'est l'époque des basses eaux et pourtant l'eau bouillonne et écume avant de devenir la rivière de la Sorgue, d'une pureté parfaite

D'où viennent les eaux de la Fontaine. En 1960 le mystère n'est pas encore éclairci.

Après avoir visité l'église de style roman dédiée à la Vierge Marie, nous prenons la route d'Avignon en laissant derrière nous un magnifique château qui domine la vallée.

Dans le car les passagers sont plutôt calmes et regardent les jardins où déjà on fait la cueillette des pommes de terre nouvelles, salades et choux.

Et voilà qu'audétour de la route un tracteur chargé de choux "coeur de boeuf" nous double.

Que pensez-vous que firent ces dames? Révolté d'une bonne potée, ou de chou aux lardons, elles demandèrent au chauffeur de suivre le tracteur pensant que le conducteur se rendait au marché avec son chargement. Erreur de jugement: celui-ci se rendait à la coopérative et une grande déception... fit place à l'enthousiasme.

Par gourmandise et parce que nous aimons trop les bonnes choses le chauffeur doit faire demi tour sans provision de choux pour ces dames, égaré sur une route secondaire.

C'est ainsi que nous sommes arrivés à Avignon trop tard pour faire la visite du château des Papes, mais bien l'heure du déjeuner.

Avec joie je retrouvais des amis de toujours qui m'accompagnaient en gare où je prenais le rapide Genève, Barcelone pour me rendre à Montpellier.

Pendant que le retour du groupe s'effectuait sans encombre et ennui, dans la soirée d'autres émotions m'attendaient dans le train de Paris.

Peu avant Avignon, le train où j'avais pris place s'arrêtait en rase campagne.

Le haut parleur demandait d'urgence un docteur en queue de train.

Dans mon wagon moderne, je vis passer un très bel homme aux yeux bridés qui se dirigeait rapidement où il devait se rendre pour porter secours.

Puis le train se remit en marche avec 20 minutes de retard.

En gare d'Avignon des brancardiers couraient pour emporter vers une clinique ou un hôpital de la ville la malade désignée.

.....

Peu avant midi heure de se mettre à table, nous arrivons par le fond de la vallée au Baux de Provence. Le soleil est revenu. C'est à pied et en gravissant sans trop de peine les marches donnant accès au village que nous découvrons les Baux. Ce nid d'aigle, d'une rare beauté, par son site et les richesses qu'il offre aux touristes.

Aujourd'hui sur la route du retour nous pénétrons dans une carrière désaffectée devenu caveau où le vin de la région, bien au frais prend un bouquet fort apprécié des gourmets.

Le coffre du car sera-t-il assez grand pour contenir tous les achats ? J'en doute ! Le chauffeur rappelle à l'ordre ses voyageurs. A 17h. un guide nous attend à Nîmes pour la visite guidée de la ville. La chaleur est accablante. Mais une bouffée d'air frais nous parvient en gravissant les marches qui donnent accès à l'amphithéâtre grâce au courant d'air qui y circule.

Du haut de ses gradins, j'ai presque le vertige : 21.000 spectateurs prenaient place dans ces arènes et pouvaient être évacués en 3 minutes ! Tout cela paraît invraisemblable.

Tandis que des ouvriers s'affairent à installer des projecteurs pour les corridas de Pentecôtes notre guide à qui je reproche l'absence de micro explique comment furent construites ces arènes, leur utilisation au cours de l'histoire, puis leur restauration, vrai travail de romains, l'architecture est belle mais... car il y a un mais ! Combien d'esclaves ont-ils péri sous les coups de fouet de leurs maîtres pour construire pareil édifice.

Ah si ces vieilles pierres pouvaient parler ! Que de choses diraient-elles à notre sensibilité, à notre imagination.

Tant que le cœur des hommes ne contiendra pas assez d'amour pour faire taire leur instinct sanguinaire, combien de bêtes et de gens continueront de périr sous leurs coups.

C'est sans regret et plutôt avec plaisir que je m'éloigne de ces lieux.

La visite de la maison Carrée est beaucoup plus reposante et agréable. Ce temple romain parfaitement conservé, date de l'empereur Auguste.

Transformé en hôtel de ville, puis en demeure particulière, utilisé ensuite comme écurie Louis XIV l'a donné à des moines qui en font leur église. A la révolution la maison Carrée est achetée par le département et restaurée.

A l'intérieur les frises en mosaïque, la tête d'Apoillon en bronze, la statue de Vénus en marbre, sont d'une rare beauté.

Pourquoi l'histoire est-elle faite de contradiction d'un côté l'amour du beau, de l'autre l'amour du mal.

Nous quittons la Maison Carrée pour aller visiter le jardin de la Fontaine, le Temple de Diane et la Tour Magne.

Notre guide érudit, que nous avons plaisir à écouter nous quitte au moment où le soleil décline à l'horizon en nous faisant remarquer que la ville a grandi autour d'une source qui lui a donné son nom.

Élégante, gaie, très vivante, Nîmes est une ville d'art où l'industrie est très active.

On y mange bien et on y boit de bons vins.

.....

.....

jardins intérieurs avec salons.

Après le dîner nous faisons le tour du jardin, près duquel il y a des garçons de nombreux cars de touristes étrangers, et clubs du 3^e âge. Il fait frais, chacun regagne sa chambre avec plaisir, pour un repos apprécié.

Jeudi 8 Mai - Au saut du lit nous ouvrons les fenêtres et regardons le ciel nuageux du côté de la mer. Après le petit déjeuner, c'est le départ pour les Saintes Maries de la Mer, la Camargue, encadrée par les deux bras du Rhône.

Le car se dirige vers la mer, en traversant une zone de cultures variées, des rizières inondées, de vastes étendues de lagunes, d'étangs, de sable, de marécages bordés de petites dunes où se développent les plantes halophytes, saladelles et salicornes qui constituent la nourriture des troupeaux de taureaux sauvages. Nous voilà arrivés au cœur de la Camargue traditionnelle.

Manades de taureaux, de chevaux noirs et blancs, bordent la route.

Des colonies de flamands roses, cherchent dans la vase leur nourriture.

Nous traversons des villages de gardians auprès desquels des chevaux au repos attachés à leurs mangeoires attendent que des touristes montent en selle pour une promenade au bord des étangs, ou dans les dunes.

L'étang de Vaccarès qui n'est plus très loin, réserve zoologique et botanique nous accorde la chance de pouvoir admirer à notre passage, hérons, aigrettes perchés sur leurs hautes échasses, qui étirent leur long cou à la recherche de vers, de poissons avant de regagner leurs nids.

Aucune difficulté pour circuler et pourtant nous approchons à grands pas de la fête des Saintes Maries dont le village se profile à l'horizon!

Lorsque le chauffeur nous dépose sur la place, juste en face de la statue de Mireille, c'est le calme le plus complet.

Peu de promeneurs, de curieux dans les rues étroites bordées de magasins. Tiens le musée est fermé, pour cause de restauration.... Quel dommage, j'aurai tant aimé le visiter à nouveau.

L'église forteresse est déserte et toujours aussi belle avec ses pierres veloutées. Sainte Sarah nous attend à droite dans la crypte. Une secrète pénombre éveille le mystère dans cette crypte obscure, ternie, chargée de la suie des cierges.

Quel mobile oblige les gitans à ce retour régulier?

Est-ce pour leurs membres dispersés, le besoin de se retrouver? Ou encore, héritiers d'une antique civilisation évoluée au contact du christianisme, suivent-ils un appel strictement religieux??!

Cette pensée me conduit au bord de la mer dont les vagues viennent se briser avec violence sur les rochers. Je ne vois aucun bateau en mer. Une petite pluie fine commence à tomber et tout en ramassant quelques coquillages sur le sable mouillé, je pense à cet enfant qui ne voulant pas se séparer de son ami "Cris Blanc" disparaît avec sa monture dans l'écume des flots.

.....

VOYAGE EN CAMARGUE (suite)

Après le déjeuner, nous reprenons le bateau, en regrettant de ne pas pouvoir visiter Arles. Le centre de la ville était interdit à la circulation à la suite d'une explosion qui s'est produite dans la nuit.

Nous suivons donc le petit Rhône Camarguais, sinueux, ombragé qui serpente à droite de la Camargue. Le paysage se limite à ses rives bordées d'arbres (saules, peupliers, eucalyptus sur les troncs desquels s'enroulent jusqu'au sommet lierres et lianes.

Les uns rêvent, les autres somnoient sous un soleil, qui devient de plus en plus chaud.

Des vols de hérons, goélands, aigrettes qui tournent et retournent au-dessus de nos têtes annoncent aux passagers du yacht que la mer n'est pas loin.

Nous dérivons à droite dans l'écluse Saint-Gilles, et voguons au fil du canal camarguais.

- "A babord le grand marais, à tribord le marais Saint-André", annonce le haut parleur.

C'est le moment d'ouvrir tout grands nos yeux, pour chercher perdues au milieu des marais et des roseaux les manades de taureaux et de chevaux. Soudain, à l'ombre des tamaris apparaît un beau taureau, noir, recherchant la solitude et l'ombrage frais.

Le bruit du moteur ne le gêne pas du tout. Il en a l'habitude!

Flacide, ses grands yeux noirs nous fixent sans bouger. Le dépliant signale sa présence comme un objet rare. Sans doute est-il seul sur cette rive où sont entassés des fagots de roseaux qui attendent qu'on vienne les chercher pour servir de clôtures ou protéger les cultures contre le mistral.

Très loin à notre droite, nous apercevons quelques mas au milieu des prairies irriguées et sur les collines les vignes des "Costières du Gard".

Puis c'est avec joie que nous passons devant l'ancienne abbaye de Psalmody, la Tour Carbonnière. Au loin se profile la Tour de Constance avec 1600m de remparts qui entourent Aigues-Mortes. Ce n'est pas devant Aigues-Mortes, la ville de St Louis, prospère jusqu'au milieu du 14^e siècle, par sa flotte, le départ des croisés pour la Palestine mais qui connaît son déclin au moment des guerres de religion, et le développement du port de Sète.

Nous quittons définitivement le yacht pour nous dégourdir les jambes en faisant la visite de la ville.

Sur la grande place trône la statue du roi de France, oeuvre de Pradier. Du haut des remparts le coup d'oeil est magnifique, sur la mer, sur la cité, la chaîne des Cévennes, les Pyramides de la grande Motte, la montagne de Sète, les Salins du midi et la Camargue.

Mais le soleil décline à l'horizon. Le car nous attend et nous conduit à Nîmes en traversant des hectares de vignobles.

A l'hôtel du Louvres où un excellent accueil nous est réservé, douches et bains sont les bienvenus avant de passer à table.

Cet ancien hôtel dans lequel sont aménagés d'immenses aquariums contenant des crustacés de toutes sortes, où des poissons miniature qui éveillent notre curiosité, possède également à chaque étage des

.....

.....
Ce sont des bêtes plutôt timides qui cherchent à se dissimuler au nid et qui ne deviennent agressives que dans la recherche de la nourriture.

Mieux, encore. Les serpents acceptent aisément la captivité et ils manifestent un réel attachement à leur maître.

On peut voir souvent un Erpétologue "c'est ainsi qu'on appelle un ami des serpents" s'exhiber avec un énorme python enroulé autour de lui, mais sans avoir rien à craindre de cet encombrant autant qu'aimable partenaire.

On doit non seulement protéger les serpents, mais ne pas en avoir peur et apprendre à les connaître.

Avant toute autre chose, il ne faut pas confondre les mots : Serpents et reptiles. Tous les serpents sont des reptiles, mais tous les reptiles ne sont pas des serpents.

Ainsi les batraciens, les lézards, les tortues, les crocodiles sont des reptiles. Ce qui, en gros, distingue les serpents des autres reptiles, c'est qu'ils n'ont pas de pattes.

En France et en Europe il n'y a pas, de très grands serpents. On les découvre surtout en Asie, Afrique et Amérique.

Les plus connus sont, boas, pythons. Des récits légendaires font état de "Monstres" atteignant trente mètres et plus... en réalité, les plus grands de ces reptiles "l'Anaconda et certains pythons peuvent parvenir jusqu'à neuf ou dix mètres... Ce qui n'est déjà pas mal, les gros reptiles n'ont pas de venin, mais leur puissance musculaire est impressionnante, ils étouffent et disloquent leurs victimes avant de les avaler.

Les serpents venimeux de taille moindre, se révèlent beaucoup plus dangereux, dans les pays tropicaux les couleurs sont plus vives et plus belles.

Les serpents sont plus petits en France, on y rencontre 2 familles "Couleuvres et Vipères". La plus connue est la couleuvre à collier qui peut atteindre 1m 50, elle a le cou marqué de taches jaunes et noires, on prétend, encore, dans certaines régions, qu'elles se suspendent aux pis des vaches pour sucer le lait, c'est évidemment faux... On peut également trouver la Coronelle lisse, la couleuvre verte et jaune (très belle) la couleuvre à 4 bandes, la couleuvre à échelons, la couleuvre d'Esculape.

Il en existe en France aussi 2 autres familles : la couleuvre vipérine, absolument inoffensive, mais qui ressemble à la vipère aspic avec sa tête triangulaire, sa forme et sa teinte, la couleuvre de Montpellier, celle-ci peut dépasser 2 mètres de long, elle possède une poche venimeuse à crochet, placée à l'intérieur de la bouche, le venin sert à immobiliser les proies vivantes avant l'absorption, le serpent reste sans danger pour l'homme à condition que celui-ci n'enfoncé pas le doigt dans la gueule du reptile.

Les vipères françaises forment un trio inégal : la vipère Béru ou Pélias vit au nord de la Loire, la vipère Aspic au sud, quand à la vipère d'Ursini uniquement dans la région du Mont Ventoux.

Trois signes pour distinguer une vipère, d'une couleuvre : la vipère a un oeil à pupille verticale 2 crochets longs courbés à l'

.....

SUGGESTION

Serait-il possible à ces dames du si dynamique club du 3^o âge, d'animer l'été prochain, des cours de "cuisine Corpatus" ?

Fines cuisinières comme vous l'êtes toutes Mesdames, je suppose que les ravioles, les pognes d'herbes, de courges, de pruneaux et autres fleurons de notre gastronomie régionale n'ont plus de secret pour vous.

Les nouvelles générations seraient, je crois, contentes de compléter leurs connaissances, et la tradition culinaire de notre région pourrait ainsi se perpétuer.

Françoise BOISSARD - BLANC

--:--:--:--:--

L'ANNEE DU PATRIMOINE DE CORPS

Il y avait à l'entrée du cimetière 2 beaux sapins plantés par nos aïeux.

Il a suffi d'une lettre et d'une gêne personnelle pour les condamner à mort, sans autre forme de procès.

Ne pouvait-on faire autrement ?

Corpatus de vieille souche, je suis profondément peiné de la promptitude de décision de nos élus.

Les corpatus avaient peut-être leur mot à dire en cette année du patrimoine!

Mme Verchère
née Maria Faure.

--:--:--:--:--

LES MAL CONCUS ET PEU AIMES!

De nombreuses personnes craignent les serpents. Un peu parce que, de tous temps, on les a classés parmi les animaux maudits et, surtout, parce que ce sont des bêtes "rampantes et visqueuses" qui inspirent la répulsion quand ce n'est pas le dégoût.

On ajoute qu'ils sont dangereux et on a tendance à croire que tous sont venimeux.

Pendant longtemps on a encouragé tous ceux qui rencontreraient un reptile à ne pas hésiter à le tuer.

Cependant les serpents sont des animaux très utiles, qui participent à l'équilibre de la nature en détruisant beaucoup de bêtes qui, elles, sont nuisibles, qu'il s'agisse de certains rongeurs ou d'insectes.

De plus, contrairement à ce que l'on pense généralement, ils n'attaquent pas l'homme à moins d'y être vraiment obligés.

.....

Par ailleurs, pendant leur séjour, les jeunes travaillent régulièrement chaque semaine leurs capacités intellectuelles et corporelles, leurs possibilités de communication avec les autres, leurs capacités à prendre en charge leur propre vie quotidienne (cuisine, ménage, lessive).

En fin de séjour, nous essayons avec chacun, en fonction de ses capacités, du lieu où il habitait, de ses goûts, de lui trouver une solution de sortie, qui peut dans le meilleur des cas consister en un travail et un hébergement, dans d'autres cas, en une solution plus protégée si elle est encore nécessaire.

Enfin, tous les séjours, nous essayons au maximum d'associer les jeunes à la vie de la maison, non seulement en participant à des activités de cuisine, de ménage, lessive, mais aussi en les sollicitant pour discuter collectivement de la marche de la communauté. Pour cela il y a chaque semaine une réunion des jeunes entre eux, une réunion avec jeunes permanents.

POUR CONCLURE - Nous disons qu'il paraît évident que la présence d'une communauté comme celle-ci, dans un village comme Corps, peut poser des problèmes de voisinage : cela se passe partout où de telles maisons ou foyers sont installés. Il nous semble nécessaire de faire preuve de compréhension mutuelle, ce qui implique le dialogue. Ce à quoi nous sommes résolus. C'est pourquoi nous avons écrit cet article. C'est pourquoi, avec la présence du docteur GARDIN, nous souhaitons organiser à Corps une réunion publique, où nous pourrions vous expliquer plus en détail ce que nous faisons et surtout répondre à vos questions et entamer un réel dialogue avec la population de Corps.

Nous souhaitons que les corpsatus viennent nombreux à cette réunion.

: REUNION-DEBAT entre la Communauté Thérapeutique de la ROUSSILLON
: et la population de Corps, salle de la Mairie,
: avec la présence du Docteur GARDIN,
: Le vendredi 24/10 à 20h. 30

L'équipe des permanents

Relevé authentique de lettres curieuses adressées à la Sécurité Sociale
Transmis par Madame G. PERROT. :

" J'ai été victime d'un accident provoqué par un chien à bicyclette."

" Je vis maternellement avec ma concubine".

" En réponse à votre lettre, je précise que j'ai cohabité en sous-location avec des officiers, mais sans résultats".

Nous remercions le journal "Le Corpatus" qui nous a donné la possibilité de nous exprimer dans ces pages.

QUI SOMMES-NOUS ? Une Association loi 1901, ARGILE, a créé à Corpe ce centre pour recevoir 15 à 20 jeunes adultes de 18 à 25 ans. Ces jeunes adultes ont eu des difficultés dans leur vie, et nous tenons à leur apporter toute l'aide nécessaire (sur un plan physique, matériel, psychologique et médical) pour qu'après un séjour de 6 mois, ceux-ci soient prêts à se débrouiller dans la vie, à affronter la situation sociale et à s'y insérer.

Nous nous appelons Communauté thérapeutique. Cette vie communautaire partagée entre jeunes en difficultés et une équipe de permanents est un des éléments importants qui permet de redonner goût à la vie pour certains reprendre des habitudes de travail pour d'autres, se réhabituer à la vie avec ses plaisirs et ses contraintes, le tout dans un climat de compréhension.

Cette Communauté est financée par la Préfecture de l'Isère, par son service DDASS (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale). Le financement de la Communauté est fait sous forme d'un prix de journée, (comme dans un Hopital ou une maison d'enfants): le prix de journée 60 est de 200 frs. environ, par jour et par jeune, pour couvrir l'ensemble des dépenses, frais de personnel; entretien et travaux dans les locaux, alimentation, chauffage, règlements d'emprunts etc... Ce prix de journée peut paraître élevé, il est faible si on compare à d'autres établissements similaires (par exemple, en hopital 700 à 900 frs. par jour) et si on tient compte de toutes les dépenses charges et dettes.

Ceux que nous accueillons sont donc des jeunes adultes qui ont souvent passé beaucoup de temps (trop de temps)? dans des centres; établissements, hopitaux; qui ont des grosses difficultés avec leur famille ou n'ont pas de famille; des jeunes adultes qui ont suffisamment progressé pour vouloir s'en sortir et dire un jour à ces Institutions qu'ils voudraient essayer une vie normale; des jeunes adultes pour lesquels un sérieux coup de main, affectueux mais vigoureux, est nécessaire 6 mois durant, avant le grand départ vers la vie normale.

L'équipe de permanents comprend 14 postes pour couvrir tous les besoins (entretien de la maison, gestion, administration, direction, éducation, thérapie, fonctionnement des ateliers de travail, cuisine etc...) C'est une équipe d'hommes et de femmes dont la majorité est là depuis moins d'un an. C'est donc une équipe en train de se constituer, de se compléter, de se consolider pour faire face à l'ensemble des problèmes que posent les accueillis.

QUE VOULONS-NOUS FAIRE ?

D'abord essayer de ne plus admettre à la Roseraie que des jeunes qui le désirent vraiment et qui ont la capacité de suffisamment changer en 6 mois pour s'en sortir. Ce qui nous amène à demander aux jeunes, après leur visite d'admission, de faire un essai d'une semaine pour savoir si nous pourrions réellement travailler ensemble à leur mieux-être et à évaluer si cela a quelques chances de réussite en 6 mois.

Ensuite les jeunes doivent se tenir à un atelier obligatoire qu'ils choisissent pour 6 mois. Cet atelier, outre qu'il est un lieu d'expression, de connaissance du jeune, beaucoup plus une fonction de responsabilisation d'un rythme de travail qu'une fonction d'apprentissage professionnel. Quite à faire un réel apprentissage à la sortie, pour ceux qui en ont le désir et la possibilité).

.....

L'omelette antillaise

Préparation : 20 mn.

Pour 4 personnes : 8 œufs, 50 g de beurre, 1 cuil. à café de concentré de viande, poivre, sel, 500 g de tomates, 1 piment, 2 oignons, 3 gousses d'ail, rhum, thym, laurier, 4 cuil. d'huile.

Faites cuire les tomates coupées en morceaux avec l'huile, l'ail, les oignons hachés, le thym et le laurier. Laissez réduire et ajoutez une pointe de couteau de pâte de piment, et 1 cuil. à café de concentré de viande. Battez les œufs, faites fondre le beurre. Mélangez 1 cuil. de beurre fondu dans les œufs. Préparez l'omelette suivant votre habitude. Au moment de la rouler, fourrez-la du confit de tomate. Flambez au rhum et servez chaud ou froid.

Document : Vlandox

Truc pratique : vous servirez cette omelette antillaise, seule ou accompagnée d'une salade de crudités mélangés et d'une sauce vinaigrette au piment.

Œufs brouillés aux champignons

Préparation : 10 mn. Cuisson : 10 mn.

Pour 4 personnes : 1/2 boîte de champignons de Paris, 6 œufs, 100 g de beurre, 6 cuil. à soupe d'eau, 2 tranches de pain de mie, 1 cuil. à soupe de crème fraîche, sel, poivre.

Faites une purée de champignons et ajoutez la crème fraîche, le sel et le poivre. Dans une casserole épaisse, mettez les œufs et l'eau, et faites monter sur le feu à l'aide d'un fouet. Puis, ajoutez le beurre ramolli sans cesser de battre au fouet. Ensuite ajoutez la purée de champignons, que vous aurez faite chauffer. Servez bien chaud.

Truc pratique : Vous pouvez présenter ce plat en cassiolettes individuelles avec un croûton ou des triangles de pain de mie grillés.

Couronne russe

Préparation : 30 mn ; 6 h au réfrigérateur.

Pour 5/6 personnes : 6 œufs durs, 1 petite boîte de crabe russe, 1/2 boîte de macédoine de légumes, 1 sachet de gelée, 1/2 tasse de mayonnaise, feuilles de salade, feuilles d'astragon, olives noires.

Choisissez un moule en couronne de 24 cm de diamètre environ. Garnissez le fond de gelée préparée, refroidie, mais encore liquide. Faites prendre au réfrigérateur. Disposez sur la gelée prise, un décor léger de feuilles d'astragon et de demi-olives noires. Coupez les œufs en deux dans le sens de la longueur et répartissez les demi-œufs côté jaune contre la gelée. Égouttez le crabe, sélectionnez les morceaux les plus décoratifs et disposez-les sur la gelée entre les œufs. Mélangez le reste du crabe égoutté à la macédoine rincée à l'eau tiède. Liez ce mélange avec la mayonnaise, puis disposez la macédoine assaisonnée en cordon sur les œufs, sans toucher les bords du moule. Versez le reste de la gelée d'abord entre la macédoine et le bord du moule, puis « noyez » tout dans la gelée. Mettez au frais 5 à 6 h. Démoulez sur des feuilles de salade et décorez avec des petits dés de gelée.

Document : Knorr

Truc pratique : pour réussir la mayonnaise on peut ajouter à la moutarde 1 cuil. à soupe de vinaigre bouillant. Si elle est tout de même tournée, ajoutez-y un jaune d'œuf dur écrasé à la fourchette.

Tourte Argenteuil

Préparation : 40 mn. Cuisson : 1 h 10.

Pour 6 personnes : 2 pâtes feuilletées surgelées, 1 kg d'asperges, 7 œufs, 2 tranches de jambon, 1 œuf pour dorer.
Pour la sauce Mornay : 1/2 l de lait, 30 g de beurre, 40 g de farine, 2 cuil. à soupe de crème fraîche, 70 g de gruyère, sel, poivre, muscade.

Épluchez les asperges. Faites-les cuire 35 mn à l'eau bouillante salée et faites durcir les œufs 10 mn. Prenez les pâtes feuilletées. Réservez la moitié d'une plaquette. Abaissez le reste et garnissez-en le fond d'un moule à quatre quarts. Faites cuire à four chaud 10 mn. Sauce Mornay : faites fondre le beurre dans une casserole. Jetez-y la farine. Remuez vivement avec une cuillère en bois sans laisser prendre couleur. Mouillez avec le lait en tournant toujours. Ajoutez 1 pincée de muscade, sel, poivre. Portez à ébullition et retirez du feu. Ajoutez crème fraîche et gruyère râpé. Lorsque les asperges sont cuites, égouttez-les et coupez-les en petits tronçons. Coupez les œufs durs en rondelles et le jambon en petits dés. Sur le fond de tarte cuit, placez le jambon, les œufs durs et les asperges. Versez la sauce Mornay. Abaissez la pâte mise de côté pour obtenir un couvercle que vous placerez sur la tourte. Soudez les bords des deux pâtes. Badigeonnez le dessus avec le jaune d'œuf et mettez à four chaud 10 à 15 mn. Servez aussitôt.

Document : Tefal

Truc pratique : On peut remplacer les asperges par un légume de saison : salisifs, fonds d'artichauts ou encore un légume en conserve.

